



## ORDRE DE VIREMENT PERMANENT AVEC RIB

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Nom :

Prénom :

Téléphone fixe :

Titulaire du compte N° :

Téléphone mobile :

A la banque :

Agence de :

Email :

Adresse postale de la Banque : (mention obligatoire)

Je souhaite : (cocher la case correspondante)

- Devenir membre
- Parrainer un enfant
- Faire un don ponctuel
- Faire un don régulier

Donne mon autorisation pour un virement mensuel de  euros

Le  de chaque mois, jusqu'à avis contraire de ma part, sur le compte de l'EDSR

CE CEPAC

<b>Code Banque</b> 11315	<b>Code guichet</b> 00001	<b>Compte Numéro</b> 08015140312	<b>Clé RIB</b> 54
<b>IBAN</b> FR76 1131 5000 0108 0151 4031 254			

**Pour devenir membre de l'association le montant est fixé à 50€ pour l'année.**

**Pour parrainer un enfant le montant est de 50 € par mois. Cependant, il est possible de payer par trimestre (150 €), par semestre (300 €) ou annuellement (600 €).**

**Grâce au reçu fiscal, vous bénéficiez d'une déduction annuelle d'impôts de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Votre parrainage de 50 € mensuel vous revient à 17.00 €**

Signature :

Le,

**EDSR**  
**127 Route du Bois de Nèfles – 97490 Sainte Clotilde**  
**Tél : 0262 48 23 01 / Fax : 0262 48 20 80**  
**www.enfantsdusourire.re**